

<b>Rubrique 1</b>	<b>Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise</b>
1.1	Identificateur de produit
	Nom commercial                      Insectosec
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation
	Utilisation                              Insecticide biologique
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité
	Producteur                              Biofa AG
	Adresse                                    Rudolf-Diesel-Strasse 2 72525 Münsingen
	Téléphone                                07381/9354 - 0
	Fournisseur                              Andermatt Biocontrol Suisse AG
	Adresse                                    Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone                                +41 (0)62 917 5005
	E-mail                                      sales@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence
	Téléphone                                145 (Tox Info Suisse)
<b>Rubrique 2</b>	<b>Identification des dangers</b>
2.1	Classification de la substance ou de la préparation
	Selon règlement CLP (EC) Nr. 1272/2008 [CLP]: Pas de classification
2.2	Éléments d'étiquetage
	SA22 - Tenir hors de portée des enfants SA29 - Appliquer le produit uniquement dans les étables vides. SA31 - Lors d'une infestation aiguë par les poux rouges, il est possible de traiter les poulaillers occupés en veillant à couvrir les points d'eau et de nourriture et à ne pas appliquer directement sur les animaux et les oeufs. SA58 - Réduire au minimum la formation de poussière et ne pas respirer les poussières EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
2.3	Autres dangers
	La préparation ne contient pas des substances vPvB (very persistent, very bioaccumulative) ou PBT (persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006.
<b>Rubrique 3</b>	<b>Composition/informations sur les composants</b>
3.1	Substances
	Terre de diatomée, CAS 61790-53-2
3.2	Préparations
	Pas applicable
<b>Rubrique 4</b>	<b>Premiers secours</b>
4.1	Description des premiers secours
	Remarques générales                Les secouristes doivent veiller à se protéger. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
	Après inhalation                        Évacuer la personne de la zone dangereuse. Donner de l'air frais et consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec les yeux	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin en cas de troubles. Ne pas frotter, le produit est mécaniquement abrasif.
Après ingestion	Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin en cas de troubles.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Des symptômes d'intoxication peuvent se manifester après une longue durée/après plusieurs heures. Si exacte vous les trouvez dans la rubrique 4.1 et 11.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas de données disponibles

**Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction: Le produit n'est pas inflammable. Adapter les moyens à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun connu

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Pas de données disponibles

**5.3 Conseils aux pompiers**

En fonction de la taille de l'incendie.  
Appareil respiratoire autonome.  
Éliminer l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations officielles.

**Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation suffisante.  
Éviter la formation de poussière.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées. Endiguer si des grandes quantités ont fui.  
Supprimer des défauts d'étanchéité si possible sans mise en danger.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir mécaniquement et éliminer selon rubrique 13.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Rubrique 8 et 13

**Rubrique 7 Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Assurer une bonne ventilation du lieu de travail.  
Éviter la formation de poussière. Prendre des mesures contre la charge électrostatique.  
Ne pas manger, ni boire ou fumer pendant la manipulation.  
Ne pas stocker des aliments dans le lieu de travail.  
Respecter le mode d'emploi et les instructions sur l'étiquette.

Laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Enlever les vêtements contaminés avant d'entrer dans un endroit où on mange.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver le produit dans l'emballage d'origine bien fermé.  
Stocker dans un endroit sec, frais et bien aéré.  
Ne pas stocker à proximité de substance avec une forte odeur.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Il n'y a actuellement aucune information disponible à ce sujet.

**Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Terre diatomée crue: MAK: 4 mg/m<sup>3</sup> E, DFG, Y

**8.2 Contrôles de l'exposition**

Assurer une bonne ventilation du lieu de travail.

Protection des yeux/de visage

Lunettes de protection hermétiques (EN166)

Protection de la peau

Gants de protection (EN374), chaussures de protection (EN ISO 20345), vêtements de protection

Protection respiratoire

Uniquement si la ventilation n'est pas suffisante (Masque EN143)

Risques thermiques

Aucun.

Autres

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Assurer une bonne ventilation. Si elle n'est pas suffisante pour respecter les limites d'exposition porter une protection respiratoire.

**Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	Solide, poudre
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du pH	Non déterminé
Point de fusion	1710 °C
Point d'ébullition	>2200 °C
Point d'inflammation	Non déterminé
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité	Non
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	Non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité	Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Non
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé
Température d'auto-allumage	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.

Propriétés comburantes Non

**9.2 Autres informations**

Aucune

**Rubrique 10 Stabilité et réactivité**
**10.1 Réactivité**

Pas de données disponibles

**10.2 Stabilité chimique**

Stable si stocké et utilisé selon le mode d'emploi.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de données disponibles

**10.4 Conditions à éviter**

Pour éviter la décomposition thermique ne pas trop chauffer.

**10.5 Matières incompatibles**

Pas de données disponibles

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de données disponibles

**Rubrique 11 Informations toxicologiques**
**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë LD50 &gt;2000 mg/kg Analogie

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant

non irritant Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non (contact avec la peau)

Mutagénicité sur les cellules germinales Pas de données disponibles

Cancérogénicité Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Pas de données disponibles

Danger par aspiration Pas de données disponibles

Mutagénicité sur les cellules germinales Pas de données disponibles

Cancérogénicité Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Pas de données disponibles

Danger par aspiration Non

**Rubrique 12 Informations écologiques**
**12.1 Toxicité**
**Toxicité aiguë (courte durée)**

Poissons Pas de données disponibles

Invertébrés	Pas de données disponibles
Algues/plantes aquatiques	Pas de données disponibles
Autres organismes	Pas de données disponibles

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Les produits inorganiques ne peuvent pas être éliminés de l'eau par des processus de purification biologique.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau	Pas de données disponibles
Facteur de bioconcentration	Pas de données disponibles

### 12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	Pas de données disponibles
Tension superficielle	Pas de données disponibles
Adsorption/lixiviation	Pas de données disponibles

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB ou PBT.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

### 12.7 Autres informations

Aucune

## Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/ Emballage	Ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers. Ne pas éliminer via les égouts. Doit être éliminé selon les réglementations des autorités dans une collecte spéciale. Bien rincer les emballages vides.
Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun
Information important pour le traitement des déchets	Aucun
Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

## Rubrique 14 Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

-

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

### 14.4. Groupe d'emballage

-

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

**Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les mesures d'hygiène générales relatives à la manipulation des produits chimiques doivent être appliquées.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas de classification nécessaire

**Rubrique 16 Autres informations**

Ces indications concernent le produit défini ci-dessus et ne concernent pas les éventuels mélanges. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité.

i Révision

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date

21.06.2022